



LA MAITRISE FONCIERE POUR REBOISER UNE PARTIE DU PERIMETRE RAPPROCHE : L'EXPERIENCE DE POUQUES-LORMES



Contacts :

- Syndicat Mixte du Parc naturel régional du Morvan
Maria Galiana, chargée de mission Eau et Assainissement, animatrice du Contrat Global Cure-Yonne
Maison du Parc - 58230 Saint Brisson
Tél. : 03.86.78.79.26
- Mairie de Pouques-Lormes ; M. Jean-Pierre Dupont, maire ; Tél.: 03 86 22 01 57
- Agence de l'eau Seine-Normandie - Direction territoriale Seine-amont
2 bis rue de l'Ecrivain - 89100 Sens
Sophie Morvannic, chargée d'opérations "Agriculture" - Tél.: 03.86.83.16.41
Claire Delfolie, chargée d'opérations "Collectivités" - Tél.: 03.86.83.16.71

Contexte local

Cinq captages pour 169 habitants

Pouques-Lormes est une petite commune rurale de 169 habitants située dans le Parc Naturel Régional du Morvan. Elle est alimentée en eau potable par cinq captages, uniquement des sources : deux sur Fontaine-au-Ladre pour alimenter le bourg, un pour la Guite, un pour le Caniveau et un dernier pour l'Huis Tardy.



33 ha de périmètre rapproché

Les DUP ont été faites en 1995 pour les deux captages du Bourg et celui de L'Huis Tardy :

- Les captages du Bourg, très proches l'un de l'autre, ont un périmètre de protection rapproché d'environ 16 hectares.
- L'Huis Tardy a un périmètre de protection rapproché d'environ 17 hectares.

Cela représente un total de 33 hectares pour les deux périmètres rapprochés.

Les périmètres de protection sont entretenus par tonte et broyage, deux fois par an. L'entretien est assuré par une entreprise paysagiste.

L'occupation des sols répartie entre forêt, prairies et céréales

L'occupation du sol sur la commune est répartie en forêt, prairies et céréales. Un tiers de la surface du périmètre rapproché est la propriété aujourd'hui de la commune et a été reboisé. Le reste du périmètre est en culture céréalière ou en prairie.

Pollution bactériologique et aux nitrates

Fin des années 1990, début des années 2000, l'eau des captages enregistrait régulièrement des pollutions bactériologiques. Ces captages avaient également des taux de nitrates assez importants pour le Morvan : entre 30 et 40mg/l.



Localisation et caractéristiques géologiques

Le Morvan, des sols vulnérables et des sources de faible volume

Le Morvan se caractérise par une abondance d'eau en surface, mais pas de grande nappe souterraine exploitable du fait de l'imperméabilité de son sol granitique. 86 % des captages du Parc Naturel Régional du Morvan sont des sources, très dépendantes des pluies. Les manques d'eau en périodes estivales sont fréquents.

Beaucoup de captages sont réalisés dans des nappes de socle dans l'arène granitique peu profonde et dans les zones de fractures où les transferts sont rapides. Les petits captages sont donc vulnérables aux pollutions et aux étiages. Néanmoins, l'agriculture extensive pratiquée dans le Morvan utilise peu de fertilisants azotés ou de pesticides. Ainsi, pour les nitrates, un captage sur les 330 captages du Parc dépasse

le seuil de 50 mg/l et 13 captages dépassent les 20 mg/l, dont celui de Pouques-Lormes.

21 captages présentent des pollutions par les produits phytosanitaires, essentiellement du fait de la culture de sapins de Noël.

La commune gère en régie la totalité de son réseau et de ses ouvrages d'eau potable. Depuis 2010, la Lyonnaise de Eaux assure une prestation de service spécifique pour le suivi du traitement dans les captages, deux fois par an.



Démarche

Acquisition foncière et boisement dans le périmètre rapproché

Dans les années 90, suite à ses problèmes de qualité de l'eau potable, la commune de Pouques-Lormes profite du remembrement pour faire l'acquisition de parcelles. Elle opère ensuite des échanges avec les agriculteurs situés dans les périmètres de protection des captages. Au final, les 12 hectares en propriété, soit 36% de la surface du périmètre rapproché, jouxtent les captages.

Les parcelles du périmètre de protection étant de qualité médiocre, la commune avait le choix entre les laisser en jachère ou les boiser.

Avec le reboisement, l'entretien n'est pas beaucoup plus important que sur une jachère. C'est surtout une solution plus pérenne et plus efficace.

La commune a fait appel aux compétences de l'ONF pour le choix des essences en fonction des caractéristiques de sols.

Le choix a aussi intégré la valeur économique de ces bois à long terme, mais ce n'était pas le critère principal visé par cette action.

Courant 2000, la commune plante en arbres la totalité de ces 12 ha avec :

- 1200 plants de noyer
- 2100 plants de chêne
- 80 plants de pin noir
- 2000 plants de hêtres

Aujourd'hui, les arbres ont 10 ans et sont en phase de croissance.



Le reboisement ne requiert pas plus d'entretien que la jachère. C'est surtout une solution plus pérenne et plus efficace.



Jean-Pierre Dupont, maire de Pouques-Lormes



Une action originale, le parrainage des arbres pour mobiliser les citoyens

La commune a porté seule ce projet en faisant appel à l'ONF pour le choix et la plantation d'arbres. Malgré les aides de l'agence de l'eau, le coût de plantation restait important pour la commune. Pour impliquer les citoyens dans ce projet, elle a eu l'idée de recourir au parrainage des arbres lors de leur plantation : chacun des concitoyens, chaque élu local a pu parrainer un

ou plusieurs arbres, lui donner son nom ou celui de ses enfants. Pour un coût de minimum 20 €, chaque parrain dispose de l'usufruit de ces arbres (collecte des noix notamment) pendant 20 ans. Cela a été aussi l'occasion d'une fête « j'aime la nature, je la protège ». Une façon pour que tous se sentent concernés et participent à la protection de la ressource en eau.

Bilan : réussites et difficultés

La qualité bactériologique des captages concernés a été fortement améliorée. Depuis l'année 2002, ce problème de pollution est considéré comme résolu.

Mais les problèmes liés aux nitrates demeurent. Le bassin d'alimentation du captage n'est pas protégé en totalité. Sa dimension est d'ailleurs inconnue. L'activité agricole qui est pratiquée sur le reste du périmètre rapproché, et probablement au-delà sur une grande partie du bassin d'alimentation, reste de type conventionnel, ce qui affecte la qualité des eaux sur ces sols vulnérables.

Les facteurs de réussites

- La commune a su anticiper l'acquisition foncière et saisir l'opportunité du remembrement.
- Le parrainage est une idée originale pour impliquer de façon durable la population dans le respect de cette zone de protection boisée.
- Le problème de la qualité bactériologique, fréquent dans les petites communes rurales, est résolu durablement.

Les difficultés rencontrées

- Persistance du problème de pollution par les nitrates.
- Complexité géologique du secteur de Pouques-Lormes, du fait de sa proximité avec des couches marneuses et des argilo-calcaires.

Perspectives

La commune a refait un projet d'achat des parcelles dans le périmètre de protection d'un autre captage communal. Ainsi, la parcelle achetée a été louée à un agriculteur à travers une convention pour limiter la charge du bétail.

Avec la signature du Contrat global « Yonne Cure », le Syndicat Mixte du Parc du Morvan a pu, à travers le travail d'un stagiaire en hydrogéologie, réaliser plusieurs études BAC dans le territoire du Morvan granitique. Les petites communes ont ainsi pu bénéficier de ce travail sans s'engager dans des coûts de bureau d'études trop importants pour leur budget. La commune de Pouques-Lormes envisage d'engager une étude BAC. Du fait de la complexité géologique du territoire, cette étude permettra de mieux localiser les secteurs vulnérables pour y remédier.



PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE



Agence pour l'environnement et le développement soutenable